

Jeudi 7 novembre 2024  
Journée nationale de lutte  
contre le harcèlement à l'école

## LE DÉPARTEMENT AGIT POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE



6 % des élèves\* sont victimes de harcèlement en milieu scolaire au cours de leur scolarité et un quart des collégiens seraient confrontés à du cyber harcèlement.

Formation des agents, sensibilisation des collégiens et de leurs parents : le Département de l'Ain a choisi de s'engager pleinement dans la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Il a mis en oeuvre un plan départemental de sensibilisation – en complémentarité des actions menées par l'Education nationale dans le cadre du programme PHARe – à l'attention des collégiens, des parents d'élèves et des agents départementaux des collèges.

(\*Source : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr))



« Depuis 2021, nous avons intégré le harcèlement en milieu scolaire à notre priorité de mandat et avons mis en place un plan départemental de lutte contre ce fléau, à destination des jeunes et de leurs parents, mais aussi des agents des collèges. J'ai assisté le 30 septembre dernier au collège Théodore Rosset de Montréal-la-Cluse à la 1<sup>ère</sup> réunion d'information en présence de familles. La richesse des échanges témoigne de l'intérêt de notre démarche. Nous allons intensifier nos efforts pendant les trois prochaines années scolaires pour permettre, à l'ensemble des collèges publics et privés de l'Ain, de bénéficier de ces actions essentielles au bien-être des élèves et à leur réussite scolaire ».

**Jean DEGUERRY, Président du Département de l'Ain**



« Le harcèlement scolaire est un fléau qu'il faut combattre. Nous n'avons pas attendu l'actualité tragique des derniers mois pour agir. Depuis 3 ans, nous luttons pour la sécurité des collégiens et éviter les cas de harcèlement. Jour après jour, les agents départementaux qui travaillent dans nos collèges sont formés pour empêcher de nouveaux drames. Nous mettons également en place des interventions auprès de l'ensemble des classes de 5<sup>e</sup> et des réunions d'information destinées aux parents, ainsi qu'une exposition itinérante dans les collèges pour sensibiliser au harcèlement. Ensemble, nous disons "Stop au harcèlement !" ».

**Véronique BAUDE, Vice-Présidente du Département de l'Ain déléguée à la jeunesse, aux collèges, à l'éducation et à l'enseignement supérieur**

### Les collégiens et leurs parents sensibilisés

#### • Des interventions dans les classes de 5<sup>e</sup>

Depuis le printemps 2024, les élèves de 5<sup>e</sup> suivent des ateliers de sensibilisation. Des intervenants spécialisés sur la problématique du harcèlement échangent durant une heure avec chaque classe. Ces ateliers sont étalés sur trois ans dans tous les collèges publics et privés du Département.

Sur l'année scolaire 2023-2024, les classes de 5<sup>e</sup> de 10 collèges ont assisté aux interventions de sensibilisation de l'association AVEMA01 (Association d'aide aux victimes de l'Ain).

### • Des réunions d'information pour les parents

Durant une soirée, l'AVEMA01 anime un débat sur la thématique de la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Tous les parents d'élèves de l'établissement - quel que soit le niveau scolaire de leur enfant - sont conviés à cette conférence-rencontre. La première de l'année scolaire 2024-2025 a eu lieu le lundi 30 septembre au collège Théodore Rosset de Montréal-la-Cluse.

#### Prochaines dates :

- Jeudi 7 novembre 2024 : collège Vaugelas à Meximieux
- Mardi 12 novembre 2024 : collège de la Plaine de l'Ain à Leyment
- Mardi 3 décembre 2024 : collège Emile Cizain à Montluel
- Jeudi 9 janvier 2025: collège Chartreuse de Portes à Briord
- Lundi 13 janvier 2025: collège Anne Frank à Miribel
- Lundi 3 février 2025: collège de Brou à Bourg-en-Bresse
- Lundi 10 février 2025 : collège Louis Armstrong à Beynost
- Jeudi 13 mars 2025 : collège du Val de Saône à Montceaux

### • Une exposition itinérante

L'exposition "Stop au harcèlement" est présentée durant deux semaines, dans chacun des collèges qui accueillent les ateliers de sensibilisation.

Le Département de l'Ain a acquis six exemplaires de cette exposition, pour accompagner la communauté éducative et les collégiens dans cette démarche de lutte contre le harcèlement.

### Les agents des collèges formés

Au même titre que le personnel de l'Education nationale, les 470 agents du Département qui œuvrent au quotidien dans les collèges (personnels d'accueil, agents d'entretien, techniciens de maintenance, agents de restauration scolaire) peuvent être témoins de harcèlement ou recevoir les confidences des élèves. C'est pour cette raison que le Département a mis en place à destination de ces agents des sessions de sensibilisation au harcèlement.

Christelle Charrière, agent d'accueil au collège du Revermont à Bourg-en-Bresse a suivi cette formation : *"C'est très bien d'avoir suivi cette formation. Nous avons visionné de petits films pour mieux comprendre le principe du harcèlement. Cela me donne un autre regard et me permet de mieux comprendre les cas de harcèlement. Il faut être attentif, afin de repérer si un enfant est visé systématiquement. On sait aussi comment procéder et réagir lorsqu'un parent nous alerte sur un cas de harcèlement."*

#### CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand  
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • [celine.moyne-bressand@ain.fr](mailto:celine.moyne-bressand@ain.fr)



[www.ain.fr](http://www.ain.fr)